

276 P NP DM30

Projet de parc éolien Massif du Sud

6211-24-023

Parc éolien du Massif du Sud

Saint-Luc-de-Bellechasse - Janvier 2011

Amélie Gagnon

Monsieur le Président,
Monsieur le Commissaire et
Membres de la commission,

Mon nom est Amélie Gagnon et je suis présentement résidente à Lac-Etchemin. Par contre, je viens de faire l'acquisition d'un terrain situé sur le rang de la Grande-Rivière à Saint-Luc-de-Bellechasse, endroit où j'ai le projet de me construire d'ici peu. Même avant de travailler pour la Municipalité de Saint-Luc-de-Bellechasse, je m'intéressais au projet de parc éolien du Massif du Sud. Je venais aux différentes journées d'information et je suivais l'actualité à ce sujet.

Je m'intéresse à ce projet pour différentes raisons. Je considère que celui-ci aura des effets bénéfiques tant au niveau du développement de la municipalité et de la région, qu'au niveau des emplois. De plus, ce projet a toute l'acceptabilité sociale qu'il lui faut pour être mis de l'avant et depuis le début, toutes les instances concernées mettent beaucoup d'effort pour être transparent avec la population.

Pour ma part, je suis en faveur de projet de parc éolien du Massif de Sud. Je crois que les municipalités concernées par ce projet sont privilégiées puisque ce ne sont pas toutes les petites municipalités comme nous qui peuvent, un jour, avoir une aussi belle opportunité. N'ayant aucunes compétences du côté environnemental, j'ai, tout au long du processus, référé aux différentes études fournies par le promoteur. Lors de la première partie des audiences, il m'a paru y avoir mésentente entre le promoteur et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune concernant 6 éoliennes localisées dans l'habitat de grive de Bicknell. Comme le promoteur l'a dit, celles-ci sont cruciales pour le projet. Pour nous, c'est la même chose, ce projet est crucial pour notre région. Sans lui, je ne vois pas comment nous allons réussir à nous développer. Comme l'a si bien dit monsieur Clément Fillion de la MRC de Bellechasse lors de la première partie des audiences, il est vrai qu'il faut se préoccuper de l'environnement, mais il faut aussi se pencher sur un de nos gros problèmes, le déclin de la population de notre région.

Pour une municipalité de 495 habitants en 2009 et de 481 en 2010 (source MRC des Etchemins), comme celle de Saint-Luc-de-Bellechasse, il est impensable de pouvoir mettre sur pied de gros projets pour se développer et ce, faute de ressources financières. Par contre, avec l'arrivée de ce projet et toutes les retombées économiques qui en découleront, nous avons la chance de pouvoir mettre sur pied de beaux projets qui attireront de nouvelles familles à s'établir dans ce beau coin de pays, d'augmenter notre population et ainsi améliorer l'aspect économique. Notons que les redevances offertes par le promoteur sont de l'ordre d'environ 20% de budget de la municipalité. Pensez à tout ce que la municipalité va pouvoir faire avec ces ressources financières. Quelle belle opportunité de mettre sur pied de beaux projets et enfin, d'alléger le fardeau fiscal des contribuables.

Suite à mon implication dans quelques comités tels que celui de la famille et des aînés et celui du Centenaire, je constate que les membres de ceux-ci sont essouffés de toujours être entraînés de faire différentes activités de financement pour leurs projets. En plus d'être toujours les mêmes qui s'en occupent, c'est souvent les mêmes qui participent et qui, au bout de la ligne financent ces comités. Suite à l'entente intervenue entre le promoteur et la municipalité, celui-ci s'engage à verser un montant de 5000\$ par année pendant 10 ans pour les organismes locaux. J'y vois ici un

grand avantage pour ceux et celles qui s'impliquent au niveau de la communauté et une grande motivation de continuer leur si beau travail.

Après avoir quitté la région pour faire mes études, j'ai eu la chance de pouvoir y revenir par la suite pour y travailler. Par contre, ce n'est malheureusement pas souvent le cas puisqu'il y a très peu d'emplois au sein de la municipalité et ce, faute d'employeur aussi. Lors de la phase de construction de ce projet qui sera d'une durée d'environ 18 mois, un nombre non négligeable d'emplois seront créés et par la suite, 10 à 12 emplois permanents seront offerts. Pour une municipalité comme la nôtre, qui n'en a pratiquement pas, c'est une voie envisageable à tous les niveaux. De plus, dans le pire des cas, les emplois seront comblés par des gens de l'extérieur qui n'auront d'autre choix que de s'établir dans la région et ainsi, faire rouler l'économie locale. Ils auront besoin d'essence, de manger, etc. Ils auront peut-être envie de s'impliquer au niveau local et de participer aux différentes activités organisées durant l'année.

Malgré le fait qu'il y ait quelques opposants à ce projet, je trouve que ce projet est bien accepté auprès de la population locale et ce, principalement en raison du fait que ceux-ci ont bien été informés tout au long du processus. Avant même de travailler pour la municipalité et malgré le fait que je ne demeure pas à Saint-Luc-de-Bellechasse, j'avais de l'information sur le projet et j'étais en mesure de savoir où je pouvais avoir réponse à mes questions. C'est grâce à tous les efforts déployés par les instances concernées que ce projet est aussi bien accepté par la population. Les gens sont aux faits des problèmes de notre région et ils désirent y remédier. Lors de la première partie des audiences, les ministères ont eu aussi confirmé avoir eu réponse à leurs questions par les différentes études fournies par le promoteur. Que pouvons-nous demander de plus?

Si je n'ai qu'une recommandation à faire au bureau d'audiences publiques sur l'environnement, c'est de faire en sorte que ce beau projet voie le jour comme il a été si bien présenté tout au long du processus. Et de faire en sorte que celui-ci demeure inchangé puisque le promoteur respecte toute la réglementation et qu'en ce qui concerne la grive de Bicknell, le ministère n'a pas encore de réglementation à ce sujet et que je considère que le promoteur a fait plus que son bout de chemin sur la question.

En terminant, j'aimerais vous remercier d'offrir la chance aux gens de faire part de leur opinion et de leurs arguments et vous réitérer que je suis totalement en faveur du projet de parc éolien du Massif du Sud. De cette façon, je considère que vous serez en mesure de faire une recommandation qui est le reflet de ce que les gens pensent réellement de ce beau projet.

Amélie Gagnon